

La Loire reprend sa place

La forme de l'agglomération n'est pas seulement dessinée par ses équipements, ses bâtiments, ses voies de circulation, elle l'est aussi par ses espaces naturels et ses cours d'eau. La place de l'eau, et notamment les 110 kilomètres des rives de Loire sur la Métropole est ressentie comme essentielle par les habitants. La Loire doit reprendre toute sa place. La reconquête de la Loire ne doit pas seulement être une réussite urbaine mais elle doit redevenir source de plaisir, de promenade, de loisirs ; urbaine et animée qui cultive aussi sa vocation portuaire et maritime en proposant de nouvelles activités nautiques.

Le sujet de la Loire traverse d'autre part tous les projets structurants en cours et à venir à l'échelle du cœur de la métropole (Ile de Nantes, Malakoff Pré-Gauchet, gare...). Il permet de penser, en cohérence, l'ensemble des questions autour du futur du cœur de la métropole (CHU, ZAC Nantes Pirmil Saint-Jacques, Rezé-Les Isles, Sud Ouest Ile de Nantes, Bas-Chantenay, Petite Hollande...). Ces projets sont autant de pièces d'un puzzle qui s'assemblent pour dessiner le nouveau cœur de la métropole avec ses nouveaux logements, ses nouveaux emplois, ses nouveaux services. La métropole dispose de 200 hectares traversés par la Loire pour conforter son cœur à moyen et long terme.

Un dialogue à large échelle et avec l'implication forte des citoyens pour éclairer les décisions

Un large débat sera ouvert en octobre 2014 pour une durée de six mois. Il s'agit d'une concertation large au service du projet métropolitain pour élaborer de manière participative et citoyenne une vision la plus partagée sur l'avenir de la Loire Métropolitaine et du cœur de la métropole

Cette démarche a pour ambition d'associer l'ensemble des acteurs concernés (associations, forces économiques et scientifiques, artistes...) mais aussi de solliciter fortement les citoyens à prendre part aux échanges afin de permettre aux élus de prendre les décisions pertinentes pour le cœur de la métropole.

Ce grand débat public illustre ainsi la nouvelle gouvernance : aller chercher les visions des forces vives du territoire, ouvrir un dialogue à large échelle, solliciter une parole citoyenne sur ses expertises d'usages et ses vécus, éclairer les futures décisions sur la base de l'écoute et l'animation de l'intelligence collective.

Un débat en 4 thèmes

La délibération mise au vote du Conseil communautaire du 27 juin propose de structurer le débat en 4 thèmes :

- **La Loire des pratiques et des usages**

La Loire offre une pluralité d'usages, de pratiques et de fonctions héritées de son histoire et de sa vocation maritime. Elle est le support d'activités nautiques, culturelles, touristiques et de loisirs.

Le débat devra éclairer comment approfondir cette vocation et ces dimensions. Comment cultiver la dimension nautique du fleuve, en valorisant le patrimoine maritime et fluvial et en développant les usages festifs sur les rives et sur l'eau, les déplacements à pied et à vélo sur les berges.

- **La Loire, espace économique, espace écologique**

La Loire a permis de développer des activités économiques et touristiques. Ses espaces proches continuent de proposer la mutation et l'implantation de nouvelles activités. La Loire est aussi un espace écologique d'une grande richesse et d'une intense diversité. La valorisation de la vocation portuaire et maritime du fleuve ainsi que celle de sa richesse naturelle et la biodiversité est une préoccupation majeure.

Le débat devra permettre d'éclairer les tendances à promouvoir sur les activités maritimes et économiques en s'assurant de leur compatibilité et leur durabilité au regard des exigences écologiques et environnementales.

- **La Loire, la mobilité et les franchissements**

Que l'on y habite, qu'on y travaille, ou qu'on souhaite simplement venir dans le centre de Nantes, la question de l'accès au cœur de la métropole et des franchissements de Loire est posée, tout comme celle de la mobilité dans son périmètre.

Le débat devra permettre d'imaginer les meilleures solutions pour cette mobilité dans le respect des valeurs du développement durable. La question des franchissements, implantation et choix de la meilleure solution pour la période à venir, en constituera l'un des sujets essentiels.

- **Loire, cœur métropolitain, attractivité et qualité urbaine**

Le débat aura pour objectif de donner des avis sur l'importance et la qualité des espaces publics, leur relation à la Loire, l'aménagement des berges et des espaces de la Loire « comblée ». Il permettra de vérifier les attentes sur l'ampleur de l'offre à constituer en matière d'enseignement supérieur, de commerce, de culture et de services, notamment au regard des usages y compris numériques des générations futures.

Les grands principes du débat

En prenant appui sur les expériences passées et sur les propositions du Conseil de développement, sollicité pour faire des propositions méthodologiques et dont la plupart ont été retenues, ce débat va être organisé sur la base des principes de transparence, d'objectivité, de diversité :

- La transparence et l'objectivité guideront la structuration, la mise en forme et la diffusion des informations préalables au débat ainsi que son déroulé. La publicisation des contenus des débats, via un **site internet dédié**, au fur et à mesure de ses étapes, sera la règle de conduite.
- L'ouverture du débat sera fondée sur la diversité des contributeurs, le recueil de toutes les visions pour permettre à chacun de construire son propre point de vue. Enfin, conformément aux souhaits du Conseil de développement, **l'utilisation des outils numériques** sera largement favorisée afin de permettre à tous les citoyens un accès large à l'information et à de nouvelles possibilités d'expression.
- Pour garantir la neutralité du débat, un Comité de pilotage du débat mixte sera mis en place. Il sera composé de huit membres, d'une part des élus, en minorité : le Vice Président de Nantes Métropole en charge du dialogue citoyen, l'adjoint à l'urbanisme de la Ville de Nantes, le Maire de Rezé, ou son représentant et d'autre part, 4 personnalités proposées par les groupes politiques composant le conseil communautaire. Enfin, un siège sera proposé au président de conseil de développement intuitu personae. **Ce comité de pilotage aura l'entière responsabilité du débat et sera le garant du respect de ses règles, de la diversité et de la qualité des informations produites.** Le comité de pilotage proposera au moment de son installation la rédaction d'une Charte du grand débat, qui devra préciser les valeurs, les processus et les engagements des partie-prenantes. En outre, c'est au comité de pilotage que reviendra la rédaction du rapport final du débat, soumis à l'exécutif métropolitain en juin 2015
- Pour assurer son bon déroulement, Nantes Métropole met au service du débat et sous la direction du comité de pilotage **les moyens nécessaires** : une équipe de coordination et des moyens logistiques et de communication dédiés spécifiquement à la concertation.
- Le grand débat **sera ouvert à tous les acteurs du territoire impliqués**, à un titre ou un autre, par la Loire et le centre de la métropole. Il est souhaité aussi **une forte implication citoyenne** complémentaire aux seuls experts, acteurs économiques ou associatifs, pour faire émerger une parole des habitants de l'agglomération. Enfin, il sera aussi ouvert aux partenaires ligériens avec lesquels un dialogue territorial régulier et approfondi est engagé depuis plusieurs années.
- Ce débat sera fondé sur un « **document socle** », élaboré par l'AURAN. Ce dossier de débat public donnera à mieux connaître le contexte : données, études, engagements pris. C'est sur cette base commune, connue de tous les participants, que devront avoir lieu des échanges libres, authentiques et féconds pour bâtir ensemble l'avenir du territoire. Le débat sera animé par de multiples contributions et cahiers d'acteurs suivant les modalités que souhaitera le comité de pilotage.

L'organisation et les étapes du débat

Le débat comportera plusieurs phases d'octobre 2014 à avril 2015 et devra incarner concrètement les principes démocratiques, d'ouverture et d'accessibilité au plus grand nombre. Il s'agira de mettre en mouvement les acteurs et les citoyens, avec une volonté de croiser leurs points de vue en utilisant des modes innovants d'échanges :

Temps 1

Informations accessibles et règles du jeu pour participer (octobre 2014)

- Diffusion du document socle pour une mise en commun et à niveau de tous les participants, qu'ils soient experts, engagés, ou simples citoyens.
- Ouverture d'un site internet dédié au débat et à son actualité. Ce site sera la mémoire du débat. Toute l'information produite via le débat convergera vers cette plate-forme accessible à tous.

Temps 2

Expressions multiples et visions pluralistes (novembre 2014 – janvier 2015)

L'ensemble des acteurs, entrepreneurs de projets, citoyens pourront porter à connaissance de tous, leurs visions et leurs propositions. Afin de rendre explicites les différents points de vue, il sera proposé des formats spécifiques et équivalents de présentation :

- **Les cahiers d'acteurs** pour l'expression des acteurs organisés et le recueil des différents conseils citoyens et conseils scientifiques.
- **Des auditions** publiques et filmées pour les entrepreneurs de projets, des experts locaux et internationaux. La liste des auditionnés sera proposée par le comité de pilotage.
- **Les contributions internet** pour les citoyens individuels

Temps 3

Débats délibératifs et production d'avis citoyens et experts (février-mars 2015)

Ce débat, en plus du recueil d'expressions multiples, vise à accompagner l'élaboration d'un point de vue argumenté sur les quatre thématiques. Deux types d'avis sont attendus, l'un produit par des citoyens habitant Nantes et l'agglomération, l'autre produit par les acteurs. Pour ce faire, il sera mis en place des instances et des modalités particulières :

- Pour les acteurs : une série de **séminaires thématiques** avec la contribution d'un **comité citoyen « miroir »** composé de 20 citoyens.
- Pour les citoyens : un **événementiel citoyen** impliquant au moins 1 000 citoyens habitant l'agglomération

Temps 4

Clôture du débat et production du rapport final (avril 2015)

Le comité de pilotage proposera **une synthèse** des points de vue et préconisations recueillis, il fera état des positions convergentes et divergentes pour chacune des 4 thématiques structurant le débat. Ce rapport final devra être remis à Nantes Métropole en juin 2015.

Après la phase de débat public, s'engagera une phase d'instruction des préconisations inscrites dans le rapport final et seront attentivement étudiées et analysées. A l'issue de cette démarche, les élus communautaires décideront des grandes orientations et des actions à mener.

Enfin, en retour de ce premier grand débat, les décisions finales et politiques qui engageront le territoire seront largement restituées auprès des habitants et de tous les contributeurs,.